

soient, sous bien des rapports, uniques en leur genre, je regrette d'avoir à dire que nous avons l'une des économies les plus fragmentées du monde et j'estime que nous devrions au moins faire cet effort.

J'espère que le ministre du Travail, le ministre des Finances et le premier ministre (M. Trudeau) ne seront pas trop découragés par la réaction qu'ils risquent d'obtenir à ce stade-ci de leurs efforts en vue de susciter une coopération plus poussée entre les principaux pôles de décision, que ce soit dans l'administration publique, le monde du travail ou l'entreprise. Nous pourrions tous être heureusement surpris par les résultats si nous parvenons à obtenir le degré de coopération désiré.

La question présentée à la Chambre est fort simple. Doit-on mettre fin à l'actuel système de contrôles à la fin du mois? Quelqu'un a déclaré une fois que la chose la plus importante à laquelle il faut penser lorsqu'on lance un programme de contrôle des prix et des salaires, est la façon dont on les supprimera. Le gouvernement a fait connaître les différentes méthodes possibles et s'est déclaré, avec raison je pense, en faveur d'une suppression graduelle des contrôles.

Un arrêt brutal des contrôles tel que proposé dans cette motion serait irresponsable, compromettrait les progrès substantiels qui ont été réalisés ces vingt derniers mois et donnerait même à croire que le programme a échoué et doit donc être arrêté sans préavis, ou que la menace de l'inflation est passée. Le programme n'a pas été un échec; au contraire, il a si bien réussi qu'il est même devenu populaire. Quant à la menace de l'inflation, elle est toujours très réelle. L'espoir demeure, et l'on peut espérer davantage aujourd'hui, à cause des effets restrictifs des contrôles, que la surenchère inflationniste ait été quelque peu tempérée voire éliminée.

● (1720)

Comme je l'ai dit, cependant, même si le taux d'augmentation des prix et des revenus est inférieur à ce qu'il était, il est encore excessif et dangereux. L'objectif pour la troisième année du programme de réglementation est une augmentation de 4 p. 100 de l'indice des prix à la consommation. Même si on levait la majorité des contrôles officiels, cet objectif ou même un taux moindre est souhaitable. Une augmentation annuelle de 4 p. 100 des prix à la consommation semble peut-être minime par rapport à ce que nous avons connu récemment. Cet objectif constitue une telle diminution par rapport au taux d'inflation de 10 p. 100 et plus auquel nous nous étions habitués qu'il semble irréalisable. Je ne sais pas si c'est le cas, mais à mon avis, nous devrions nous efforcer de limiter au maximum l'augmentation des prix à la consommation ainsi que les autres indices de prix.

Même si une augmentation de 4 p. 100 par an des prix à la consommation semble minime par rapport à l'expérience passée, elle ne l'est pas vraiment en soi. Lorsque j'étais ministre des Finances et que la conjoncture mondiale était tout à fait différente de ce qu'elle est aujourd'hui, prévoir une augmentation annuelle de 4 p. 100 pour une période indéfinie avait des répercussions qui n'ont pas disparu à l'heure actuelle. Si l'on envisage que les prix vont augmenter de 4 p. 100 par an pendant les dix prochaines années, nous serons moins désireux de garder de l'argent et chercherons davantage à investir dans des biens, meubles et immeubles. Il se pose là, je pense, un grave problème inflationniste, et j'espère que le gouvernement va s'en occuper.

### *Anti-inflation—Loi*

Comme les députés le savent, je ne suis plus dans la confiance des ministres. Il n'y a même plus personne qui m'aide à rédiger mes discours à l'heure actuelle. Je ne peux compter que sur moi-même, aussi ne suis-je pas au courant des intentions du cabinet quant à la date et au processus envisagés pour le programme de décontrôle, si ce n'est ce que l'on en sait par les déclarations ministérielles et les documents publiés. L'opinion que j'exprime aujourd'hui est strictement personnelle. J'espère qu'elle est conforme à celle des ministres, mais c'est mon opinion personnelle.

Tout d'abord, bien que la réglementation des prix et des revenus ait été très utile, j'espère que le gouvernement résistera à la tentation de proroger la loi au-delà du délai prévu parce qu'il a l'appui du public. Le gouvernement sera peut-être tenté de le faire, mais j'espère qu'il résistera à la tentation et, comme l'a signalé le ministre des Finances, qu'il renforcera les engagements en matière de prix et des salaires qui ont été pris pendant que le programme était en vigueur. Deuxièmement, il serait souhaitable à mon avis, de commencer à lever les contrôles avant la fin des trois ans afin que la transition se fasse de façon ordonnée, en douceur, et le plus justement possible pour tous les intéressés.

Troisièmement, j'espère profondément que le gouvernement va continuer à s'efforcer de trouver des moyens acceptables pour faire régner l'entente et encourager la coopération entre le secteur de l'entreprise, le secteur du travail et le gouvernement, quel que soit le découragement actuel. Il faut modifier l'antagonisme traditionnel qui oppose ces trois principaux responsables des prises de décision sans quoi, si chacun cherche à faire valoir ses droits à tout prix, on ne parviendra pas à trouver un accord, dans l'intérêt de tous.

Quelle que soit la date à laquelle on mettra fin aux contrôles, ce ne sera pas le signe que la menace de l'inflation a disparu. Avec les contrôles, on a seulement gagné du temps pour effectuer certains des changements les plus fondamentaux qui nourrissaient les poussées inflationnistes, dont la psychose inflationniste qui a dominé pendant la période immédiate précédent l'application des contrôles n'était pas la moindre. Par conséquent, le gouvernement, comme le secteur de l'entreprise et le secteur du travail doivent relever le défi et trouver un nouvel équilibre.

Nous arrivons à une croisée des chemins, en ce qui concerne les affaires publiques, dans nos sociétés industrialisées. Si certains comportements convenaient à la période d'expansion d'après-guerre, avec l'urgence de la crise énergétique qui y a mis un terme, et l'inflation continue, ils ne conviennent plus à la période d'incertitude actuelle que nous traversons. Il faut donc penser à rendre des mesures de conservation. Jusque là, nous ne pensions pas dans ces termes et notre société gaspillait sans ménagement. Mais il ne nous est plus possible de poursuivre ainsi et la marge permise d'erreurs s'est rétrécie. En ce qui concerne les gouvernements, étant donné les dépenses encourues et le niveau très élevé de l'imposition—et je parle ici des gouvernements municipaux, provinciaux, et du gouvernement fédéral—la latitude qui leur est laissée est mince, tant au chapitre de la dépense que de l'imposition.

Bref, d'après moi, et je pense que la plupart des députés seront aussi de cet avis, on ne peut parvenir à une croissance souhaitable qu'en établissant des conditions de base stables qui donneront confiance aux travailleurs, aux consommateurs et à